

# DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

## ORGANISME DÉSIGNANT LE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

<b>N° SIREN</b>	218720407
<b>Nom de l'organisme</b>	COMMUNE DE VIDEIX
<b>Nom du représentant légal</b>	Monsieur Édouard COQUILLAUD
<b>Adresse postale</b>	87600 VIDEIX
<b>Pays</b>	FRANCE

## DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES DÉSIGNÉ

<b>N° SIREN</b>	834394454
<b>Organisme désigné</b>	GAIA
<b>Nom du représentant légal</b>	Monsieur Christophe DELMAS
<b>Nom de la personne en charge de la désignation</b>	Monsieur Christophe DELMAS
<b>Date de prise de fonction</b>	26/10/2021
<b>Adresse postale</b>	20 AV ALFRED DE MUSSET 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE
<b>Pays</b>	FRANCE

## COORDONNÉES PUBLIQUES

*Ces informations de contact permettent à toute personne de joindre le délégué facilement. La CNIL les tient à disposition du public dans des formats ouverts.*

<b>Adresse électronique dédiée</b>	rgpd@gaiacconnect.fr
<b>URL de formulaire de contact dédiée</b>	www.gaiacconnect.fr

*Les exigences relatives à la désignation d'un délégué à la protection des données (statut, fonction, missions, qualités professionnelles) sont définies aux articles 37 à 39 du règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD). Le non-respect de ces dispositions est passible de sanctions.*

*En savoir plus : <https://www.cnil.fr/le-dpo>*